

sur l'heureux évènement qui a eu lieu aujourd'hui à Tarascon, par le passage de Son Altesse Royale Madame Duchesse d'Angoulême, et pour augmenter autant qu'il est en leur pouvoir les fêtes et réjouissances publiques qui ont eu lieu dans la journée à l'occasion de la présence de cette auguste princesse se sont réunis chez M. Reynaud, avoué, rue de la visitation, prieur de la confrérie accompagnés de M. Bertrand, autre prieur pour cette année, auxquels prieurs et membres de confrérie de Saint-Sébastien se sont joints les chevaliers de la tarasque, qui avaient fait jeu devant la princesse et sur la place de l'hôtel de ville. Cette réunion ainsi formée est sortie de chez ledit Sr. Reynaud et les membres et invités ont fait deux-à-deux, avec une baguette à la main, le tour de ville accoutumé, au son des tambours avec les drapeaux et les registres de l'ordre, portés par chacun des prieurs, ainsi et de la manière usitée et comme par les traditions anciennes et les registres des délibérations après que le cortège a eu ainsi fait son tour de ville ordinaire, les registres ont été déposés chez un des prieurs et la fête de Saint-Sébastien s'est terminée par des farandoles et des promenades publiques sur le cours.

De tout quoi a été dressé le présent procès-verbal afin qu'il en compte dans les registres de la confrérie de Saint-Sébastien et les membres présents se sont soussignés à Tarascon les mois et jour susdits.

Suivent les signatures

J. W. JOYCE.

### COMPTES RENDUS

**Dumont** (Louis). *La Tarasque. Essai de description d'un fait local du point de vue ethnographique*. Paris, Gallimard, 1951, in-8°, 252 p., 12 fig. 24 pl. h. texte (L'Espèce humaine, 8)

La thèse de l'auteur fondée sur la prépondérance du rite sur le mythe, qui peut aller jusqu'à l'opposition de l'un à l'autre, l'amène à une interprétation nouvelle, fondée sur l'histoire des religions. Sainte Marthe serait le « doublet » de la Tarasque : « Les adversaires mis en présence par le thème du combat sont le produit du dédoublement du même génie » (p. 224). La Tarasque aurait été la bête « éponyme », le *palladium* de la communauté : bête rituellement bienfaisante, elle ne serait devenue malfaisante que par la substitution de sainte Marthe au démon payen, lors de la christianisation du rite. L'explication est valable pour certains mythes antiques, relatifs aux héros vainqueurs d'un monstre, selon la remarque profonde de Miss J. Ellen Harrison : « Les héros de l'ancien temps sont démons pour le nouveau (1) », et *vice-versa*. Mais une telle explication, reposant sur l'ambivalence des deux partenaires, est ici hors de propos et risque de fausser l'interprétation du mythe, qui repose sur des données historiques.

Ce parti-pris métaphysique, qui rend complexe et ardu l'enchaînement même du livre, malgré un luxe de numérotation et de références chiffrées qui en rendent le maniement hermétique, a entraîné l'auteur à restreindre son enquête à « un fait local ethnographique » : la majeure partie est en effet consacrée à la description de « l'effigie rituelle », qui n'existe malheureusement sous sa forme actuelle que depuis 1840-1861. Il en donne plans, coupes, relevés de détails, variantes de des-

(1) *Prolegomena to the study of greek Religion*, 1908, p. 194.

cription du XIX<sup>e</sup> siècle, et celles-ci n'ajoutent pas grand chose à notre connaissance du monstre.

Il est difficile de voir dans la Tarasque du Second Empire, qui a succédé à la Tarasque détruite par les *Arlési* (vocalbe péjoratif des Tarasconnais à l'égard des Arlésiens, employé par C. Mouren, et non les *Arlen*, comme il est imprimé), une image « populaire » et locale, ainsi que le postule la thèse de l'auteur, patronnée par le « musée des Arts et Traditions populaires » ; comme tant d'autres objets matériels et coutumes, tombés dans l'usage populaire qui leur a donné une survie, elle n'est que la copie ou l'adaptation d'un prototype : sa carapace semi-sphérique et hérissée de piquants est analogue au type des l'imagerie religieuse avignonnaise, qui n'est rien moins que populaire puisqu'elle était faite par des artistes locaux, dessinateurs d'images, pieuses et d'ex-voto, et eux mêmes inspirés par le « grand art », ainsi que l'a montré S. Gagnière.

Les représentations médiévales, tant à Metz, à Rouen, à Poitiers, qu'à Tarascon, sont toutes différentes et montrent l'évolution du type depuis le dragon ailé de l'antiquité, auquel il serait intéressant de se référer pour l'interprétation du rite, et du mythe, qui ne peut en être séparée.

La chronologie de la fête que l'auteur suppose annuelle, comme celle de sainte Marthe, contre l'affirmation de Mistral qui insiste à juste raison sur sa périodicité non annuelle (p. 64, n. 1), est surtout connue avant la Révolution par la relation du Tarasconnais Conrad Mouren, dont les manuscrits sont conservés à l'*Arbaudenco* ; pour le XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte de M. J. W. Joyce dans les Archives de Tarascon apporte une précieuse contribution qui a échappé à M. L. Dumont et qui confirme cette périodicité, en même temps qu'elle nous apporte l'intéressante relation des fêtes données en 1823 en l'honneur de la duchesse d'Angoulême, mises en doute par l'auteur (p. 55 et 103).

Pour le moyen âge, les documents se réduisent à deux textes du XV<sup>e</sup> siècle, d'une date rapprochée, signalés par Ch. Mourret, qui mentionnent la fabrication de la Tarasque : en 1478, à la demande du roi ; et en 1465-66, dans un rôle du vingtain perçu par la commune sur les étables, greniers et maisons donnés à bail : on y voit la mention de *Johan lo Barbier que fa la Tarasco*, ce que l'auteur traduit : Jean le Barbier qui fait, c'est-à-dire contrefait ou actionne la Tarasque (pendant la procession) (p. 49 et 101). Il faut au contraire entendre que Jean le Barbier occupe un local communal, pour lequel il paie une taxe et dans lequel il confectionne le monstre, ce qui laisse supposer que celui-ci était rituellement détruit, brûlé ou jeté au Rhône, contrairement à ce que cherche à démontrer l'auteur (p. 50, 210 etc.), tout au moins à une époque ancienne.

Est-ce par suite d'une survivance de ce rituel que la Tarasque était encore portée processionnellement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le pont de Jarnègue, nom d'un ancien bras du Rhône entourant l'île *Ugernica*, qui a donné son nom à Beaucaire (*Ugernum*) ?

Il apparaît, contrairement au postulat de l'auteur, que le mythe qui nous a été transmis par des textes antiques, peut servir à restituer l'effigie rituelle, qui elle a disparu. S'il n'eût pas arrêté son enquête au moyen âge, il eût rapproché la légende des mythes de l'antiquité, où le dragon est très nettement un monstre né des eaux profondes, non seulement dans le sanctuaire de Géryon en Lydie ou à Cannstadt

en Wurtemberg (*C I L*, XIII, 6441), de Cacus dans les marais du Tibre, etc. mais dans le Rhône à Tarascon : Hygin, bibliothécaire d'Auguste, mentionne en effet la première version de la légende, le combat d'Hercule, non pas contre une armée de Ligures, mais contre un dragon, qu'il avait rencontré à son retour des Hespérides. Le mythe est général, non seulement en France, à Metz, en Normandie, à Villedieu et au marais Vernier, à Draguignan, à la Fontaine de Vaucluse etc, mais en Italie, (C. Levi, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, 1948, p. 104) et en Espagne.

La valeur *maléfique* du monstre est donc antérieure à sa christianisation et il paraît peu vraisemblable de supposer que les évêques de Metz, de Dol, saint Hermentaire ou saint Véran etc, pas plus que sainte Marthe, soient le « doublet » de la bête éponyme et du *palladium* de la cité.

Le dragon est la personnification du Mal, de la Mort, des Ténèbres, et, dans le sens eschatologique, des puissances infernales, dont triomphe le héros, le dieu olympien ou le Christ. Il eut été intéressant de mettre en parallèle la victoire d'Hercule sur Géryon et celle de sainte Marthe sur la Tarasque, sur la vieille voie d'Italie en Espagne, voie du commerce, dès l'époque préhistorique, et des pèlerinages, à la traversée du Rhône à Tarascon. Sans doute cette localisation d'une légende et sa persistance à travers plus d'un millénaire est-elle la raison du choix de sainte Marthe comme « doublet » d'Hercule ? Patronne des aubergistes et des hôteliers, qui honoraient en elle *l'hospita Christi*, non seulement à Tarascon, mais à Avignon, à Arles, à Salon, à Marseille, elle devait ce patronage à la fonction même de la ville de Tarascon, qui était le point de traversée du fleuve, obstacle au passage des voyageurs et des pèlerins : elle était la protectrice de la route contre le démon du fleuve, la Tarasque, « redoutable au voyageur », ainsi que l'appelle la notice d'une de ses images populaires.

Ainsi, l'histoire et la géographie nous paraissent-elles préférables pour l'interprétation et la définition d'un mythe aux explications métaphysiques et psychologiques.

Une intéressante illustration accompagne l'ouvrage ; elle comprend quelques pièces du moyen âge, en particulier le plomb de la collection Augier (appelée Augiol dans le texte) et un certain nombre d'images populaires.

Fernand BENOIT.

**Pierre Vaillant.** *Les Libertés des Communautés Dauphinoises (des Origines au 5 Janvier 1355)*. Paris, Recueil Sirey, 1951, In. 8°, 664 pages, carte. (Société d'histoire du Droit-Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution).

L'ouvrage monumental consacré par M. Pierre Vaillant, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble, aux libertés dauphinoises, lui a déjà valu, outre le titre de docteur, des appréciations extrêmement favorables. Heureux auteur, heureux Dauphiné ! N'en soyons pas surpris : 15 ans de travail ont été nécessaires pour mener à bien cet ouvrage modèle. Catalogue minutieux des chartes, répertoires chronologique, double bibliographie, commentaire précis et sûr, études locales, textes inédits, tout cela est conduit, exposé, cité, avec la plus sûre méthode historique et juridique. Je cite à part la carte qui

est d'un grand secours et qui commente avec une grande clarté les pages denses qui la précèdent.

Les chercheurs provençaux peuvent avoir là une idée de ce que devra être, un jour, le grand ouvrage consacré à l'étude des privilèges communaux de leur pays. La tâche ne sera pas mince. Elle ne saurait être insurmontable, en l'état actuel des archives et de la bibliographie.

Mais ce n'est pas tout : l'étude des libertés communales dans le Dauphiné du Sud (vallée de l'Aygue, de l'Ouvèze, des deux Buèch, de la Durance) apporte une contribution positive et peut amener à des réflexions fructueuses sur le destin de ces terres longtemps hésitantes entre les seigneuries de la neige et du soleil, du noyer et de l'olivier, entre le dauphin et le lambel à la fleur de lys, et parfois ardemment disputées. La frange méridionale du Dauphiné n'est pas éloignée d'Avignon et d'Apt, puis se confond avec la vallée de la Durance, la grande voie du Mont-Genèvre.

L'ouvrage de M. Vaillant modifie plus d'une vue considérée comme solide, sur la marche et la diffusion du mouvement d'affranchissement. L'importance de certaines chartes élaborées dans de tout petits pays, souvent éloignés des grandes voies, le succès de ces textes pris pour modèles par beaucoup d'autres localités est à cet égard très explicite.

Pour l'étude générale des institutions, citons les pages 257 à 263 (rôle des chevaliers dans le Dauphiné du Sud pour l'affranchissement), les pages 299 à 300 (originalités de l'Embrunais pour la justice) page 306 à 307 (les nobles), page 328 (le rachat des coutumes en Briançonnais), page 343 (le péage de Gap), page 410 et suivantes (l'étude de l'ost et de la chevauchée qui amène souvent des comparaisons avec la Provence.)

Dans l'histoire détaillée et locale des libertés on lira avec une attention spéciale les pages 445 à 480 (Gapençais, Embrunais, et Baronnies) ; notez (pages 520 et carte) l'importance du petit village de Roybon voisin de St-Antoine en Viennois, le célèbre pèlerinage si lié à l'histoire de Montmajour. Enfin, le gouvernement de la communauté et ses origines revêt en Embrunais et Gapençais, des caractères très particuliers. (p. 533 à 544).

La conclusion très équilibrée contient (pages 568, 569, 570 et 571) des considérations sur le mouvement d'affranchissement du Midi qu'il conviendra de méditer. De toutes façons, les efforts de l'auteur pour caractériser les influences si complexes qui ont joué sur le grand mouvement communal du Dauphiné ont été couronnés de succès. Géographie physique, humaine, économique, numismatique, histoire des voies, fortifications, il a tout envisagé, tout considéré au regard du droit et de l'histoire.

Si l'on veut bien réfléchir à ce qu'était le Dauphiné, en ces siècles et à ce qu'était la Provence, on peut facilement imaginer combien une étude analogue appliquée à cette dernière région pourrait enrichir l'histoire de la France et du monde méditerranéen.

André VILLARD.

---